



## PREMIER MINISTRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 28 JAN. 2026

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Suite à l'engagement de la responsabilité du Gouvernement, je voulais vous rendre compte des débats et des échanges qui ont eu lieu au cours des dernières semaines sur le budget, et du compromis qu'il est possible de bâtir ensemble, avec des parlementaires qui soutiennent l'action du Gouvernement mais aussi avec certains qui s'y opposent, afin de donner à la France un budget pour l'année 2026.

La loi spéciale du 26 décembre 2025 a permis d'assurer la continuité des services publics. Elle ne permet toutefois pas de faire face aux défis majeurs qui se présentent devant nous. Nous ne pouvons plus attendre. Il faut répondre à l'urgence exprimée ces dernières semaines par les agriculteurs et les viticulteurs, permettre aux responsables publics d'investir dans notre économie, recruter des enseignants, soutenir le développement de nos Outre-mer, relancer le logement ou encore réarmer notre pays face aux menaces qui sont de plus en plus nombreuses. Il s'agit également de redonner de la visibilité à l'ensemble des forces vives de la Nation : à nos entrepreneurs, bien sûr, qui attendent stabilité fiscale et prévisibilité, mais aussi à nos élus locaux, qui ont besoin d'un cadre budgétaire pour agir, à désormais quelques semaines des élections municipales.

Nous ne pouvons donc plus attendre. La France doit avoir un budget. Avant la fin du mois de janvier. Je m'y étais engagé.

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Malgré 350 heures de débats, les postures et le blocage de certaines forces politiques n'ont pas permis de construire un texte qui puisse être adopté, contrairement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Heureusement, les discussions engagées entre le Gouvernement et les groupes parlementaires, qui ont fait le choix de travailler à un compromis, ont permis de rapprocher les positions, et d'identifier des points de convergence responsables et indispensables pour le pays. Ce budget ne sera ni celui du Gouvernement, ni celui de tel ou tel groupe parlementaire. Il est le fruit d'un compromis qui a pu se bâtir autour de priorités claires.

Tout d'abord, ce budget est meilleur que celui présenté initialement par le Gouvernement. Il a profondément évolué depuis le dépôt du projet initial : fin de l'année blanche, **suppression de toute hausse d'impôts pour les ménages, stabilité fiscale pour les entreprises par rapport à 2025** (fin de la surtaxe d'IS sur les ETI), protection des retraités, priorité plus forte accordée au pouvoir d'achat des travailleurs, pour ne citer que quelques exemples.

Il traduit des choix politiques qui peuvent rassembler. Il n'obéit pas à la seule logique comptable. Il conforte les engagements de la France, et respecte le travail, les efforts et les attentes de nos concitoyens.

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Je l'avais dit dès ma déclaration de politique générale : je n'endosserai pas n'importe quoi. Le Gouvernement a donc recherché le compromis dans un cadre budgétaire responsable. En prenant en compte la loi de financement de la Sécurité sociale, conformément à l'engagement du Gouvernement, **le déficit public sera de 5 % en 2026, contre 5,4 % en 2025 et 5,8 % en 2024**. Ainsi, **le déficit public, rapporté au PIB, diminue, tandis que le taux de prélèvements obligatoires demeurera inchangé par rapport au texte initial et s'établira à 43,9%, en baisse par rapport à 2019**. Enfin, **l'ensemble des dépenses nouvelles sera financé par des économies supplémentaires sur les ministères et les opérateurs, notamment sur leurs dépenses de fonctionnement**. La croissance de la dépense publique (État, collectivités territoriales et Sécurité sociale) ralentit : +0,8% en 2026 en volume après 1,7% en 2025 et 2,1% en 2024. Concrètement, les dépenses de l'Etat baisseront en valeur, hors ministères régaliens. Le redressement des comptes publics, gage de la souveraineté financière de notre pays et de son indépendance, constitue une priorité avec laquelle il n'est pas possible de transiger.

Ensuite, contrairement aux contre-vérités que l'on entend trop souvent, il ne s'agit pas d'un budget technique sans cap mais bien d'un budget qui comprend des priorités politiques claires, en particulier les suivantes :

1. **Faire que le travail paie davantage** : le budget de l'Etat doit traduire une priorité claire : être du côté des travailleurs, pour que le travail paie plus. La solidarité nationale pour les travailleurs du privé comme du public s'exprime par un complément de revenu : la prime d'activité. Le budget initial envisageait d'en réduire la portée, c'était une erreur. Désormais, plus de 3 millions de ménages - qui gagnent le SMIC ou un peu plus que le SMIC - gagneront plus à la fin du mois. Ils verront leur prime d'activité augmenter en moyenne de 50 euros par mois. Cette mesure, pèsera à hauteur de 700 millions d'euros sur le budget de l'Etat en 2026. C'était une demande clairement formulée, le Gouvernement s'y engage.
2. **Protéger les plus fragiles** : avec la fin de la mesure d'année blanche, l'ensemble des prestations sociales, contributives comme non-contributives, sera revalorisé en 2026, pour un montant de 200 millions d'euros. La prise en compte de l'AAH dans le calcul de

la prime d'activité sera inchangée par rapport à 2025. Les APL seront revalorisées comme l'ensemble des prestations sociales.

3. **Soutenir notre jeunesse** : les bourses étudiantes seront maintenues. Pour tous les étudiants, à la demande du groupe socialiste, le repas à un euro au restaurant universitaire sera une réalité à compter du mois de mai. Les universités et les organismes de recherche verront également leurs moyens renforcés pour respecter les engagements de la loi de programmation de la recherche (LPR), ce qui représente une augmentation de 320 millions d'euros du budget. Au ministère de l'Education nationale, 2 000 postes supplémentaires seront créés, notamment pour accueillir nos enfants en situation de handicap. Le recrutement des personnels enseignants et accompagnants fera l'objet d'un pilotage sur mesure tenant compte à la fois de la démographie des enfants dans les territoires, avec une attention particulière pour les zones rurales, mais aussi de la capacité à les réaliser.
4. **Construire plus de logements** : la construction de logements neufs est insuffisante. Elle empêche les Français de se loger, de poursuivre leurs projets de vie et ampute considérablement leur pouvoir d'achat. Il faut donc des mesures d'urgence. Nous augmenterons donc les moyens de 700 bailleurs sociaux de 500 millions d'euros pour qu'ils construisent plus et rénovent davantage. Nous souhaitons aussi relancer l'investissement locatif privé, en posant les bases d'un nouveau statut du bailleur privé qui permettra dès 2026 de relancer la construction sur la base des rapports parlementaires sur le sujet.
5. **Soutenir nos agriculteurs** : je vous confirme que les engagements pris par le Gouvernement ces derniers jours seront tenus en totalité. La crise que nous connaissons justifie pleinement de ne pas voir les débats budgétaires s'enliser.
6. **Accompagner nos Outre-mer** : outre la sanctuarisation des dispositifs d'investissement productif dans nos Outre-mer (Rafip), contrairement à ce que prévoyait le projet initial et conformément à l'engagement que j'avais pris auprès du Président de la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, des mesures d'urgence seront prises en faveur de la relance de l'économie de la Nouvelle-Calédonie et de la reconstruction de Mayotte. Au total, entre le projet initial et la copie finale du budget, les Outre-mer bénéficieront d'un milliard d'euros de dépenses supplémentaires.
7. **Renforcer la transition écologique** : nous maintenons, par ailleurs, "Ma PrimeRenov". C'est un dispositif utile, efficace, qui permet aux Français de préparer leurs logements aux conséquences du réchauffement climatique. Mais nous lutterons davantage contre les abus et les détournements encore trop nombreux. Quant au « fonds vert », il verra son budget augmenter de 200 millions d'euros pour financer de nouveaux projets.
8. **Réarmer le pays face aux menaces extérieures** : le Parlement a déjà largement approuvé par un vote, à ma demande, le principe de cet effort de plus de 6 milliards d'euros supplémentaires. La situation internationale l'exige et commande de nous donner les

moyens de notre autonomie. L'engagement sera donc tenu : une actualisation de la loi de programmation militaire sera présentée au Parlement au printemps, afin d'être adoptée avant le 14 juillet prochain.

**9. Mieux lutter contre la délinquance et la criminalité organisée** : les crédits des ministères de l'Intérieur et de la Justice augmenteront en 2026, afin de mieux protéger nos concitoyens.

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Pour financer ces priorités qui sont indispensables à l'avenir de notre Nation, il nous a fallu réaliser des économies structurelles, justes et efficaces. Ainsi, pour la première fois, les dépenses des ministères, en euro courant, seront inférieures à celles de l'année dernière hors ministères régaliens et Outre-mer. Cela vaut également pour les nombreuses agences. Cela sera dur et méritera un pilotage de chaque instant. En parallèle, une réforme de l'Etat et de la décentralisation permettra de nous interroger sur ce que nous attendons de l'Etat à l'avenir et, enfin, interroger en profondeur l'efficacité de la dépense publique.

Les collectivités territoriales et les intercommunalités devront également participer à l'effort collectif mais dans des proportions acceptables. Grâce au travail effectué avec le Sénat et les associations d'élus, et un certain nombre de groupes parlementaires, l'effort net demandé sera de près de 2 milliards d'euros, contre 4,4 milliards d'euros dans le projet de loi de finances initial.

Ensuite, **concernant la fiscalité, il faut tordre le coup à de nombreuses contre-vérités**. Avec le dégel intégral du barème sur l'impôt sur le revenu (1,9 milliard de recettes en moins pour l'Etat par rapport au projet initial du gouvernement), **il n'y aura aucune augmentation d'impôts pour les ménages**, de manière directe ou indirecte. Le barème sera ainsi revalorisé pour que l'inflation ne se transforme pas en augmentation masquée de l'impôt.

Par ailleurs, le budget protège la compétitivité de nos entreprises et le travail. **Nous ne devons pas abandonner le combat contre le chômage**. Nous faisons donc un choix important : nous ne toucherons pas aux allégements de charges. Parce qu'augmenter les charges, c'est augmenter le coût du travail pour les employeurs. Et augmenter le coût du travail, c'est menacer l'emploi et donc notre économie.

Pour les mêmes raisons, nous continuerons à soutenir l'apprentissage des jeunes, en particulier ceux qui travaillent dans les PME. Enfin, **les entreprises ne connaîtront aucune hausse de leur fiscalité**. 300 groupes, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 milliard d'euros, s'acquitteront, comme décidé l'an dernier par les gouvernements de Michel Barnier et de François Bayrou, d'une surtaxe d'impôt sur les sociétés. Toutefois, pour 2026, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) seront exclues de l'assiette de cette surtaxe, ce qui n'était pas le cas dans le dispositif précédent, ce qui permettra à l'Etat d'obtenir 7,5 milliards de recettes supplémentaires (contre 8 milliards en 2025). Cet effort demandé aux très grandes entreprises

a un sens clair et une portée nationale : il contribuera directement au financement de l'accélération de notre trajectoire de défense, condition de notre souveraineté et de notre sécurité collective. Ces grands acteurs prennent toute leur part à l'effort du pays dans un contexte stratégique exigeant. C'est une expression concrète de leur patriotisme économique, et nous les en remercions. J'ai par ailleurs demandé aux ministres compétents d'évaluer et d'objectiver les effets de cette taxe sur l'année 2025 pour en mesurer l'impact de manière précise.

**Enfin, nous nous battrons contre la fraude, la sur-optimisation fiscale et certains abus ou détournement de la loi**, un projet de loi en discussion au Parlement devra permettre de mieux combattre ceux qui profitent des failles de notre législation. Chacun doit payer sa juste part : c'est une question de justice fiscale, et l'attente des contribuables est forte.

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Ce budget doit nous permettre de répondre aux enjeux qui sont devant nous.

Ce n'est plus le budget du Gouvernement, il est le fruit du compromis de l'ensemble des groupes parlementaires qui ont souhaité avancer. Il doit devenir le budget des Françaises et des Français.

Un budget d'économies justes. Un budget de protection et d'investissement. Un budget qui repousse la fiscalité déraisonnable ou déconnectée de la réalité économique. Et, au final, un budget dont le déficit est bien réduit.

Bis à vous,

Sébastien LECORNU